

# édito

#### **FAVORISER LE DIALOGUE**

La réponse au défi climatique passe par le développement des énergies renouvelables. Toutefois, la transversalité air-climat-énergie encourage une réflexion globale pour qu'une action favorable au climat ne vienne pas impacter négativement la qualité de l'air, et inversement. Le développement de la méthanisation s'inscrit dans le cadre de cette bifurcation énergétique et, à ce titre, figure régulièrement dans les PCAET (Plans Climat Air Energie Territoriaux) des collectivités. Ces projets sont pourtant source d'inquiétude pour les riverains qui redoutent un effet sur la qualité de l'air via l'apparition d'odeurs. Cette inquiétude est légitime puisque l'expérience montre qu'un dysfonctionnement de ces installations peut entraîner des nuisances. En proposant un état des lieux et un suivi de ce risque autour du méthaniseur de Marigny-les Usages par la formation d'un jury de nez, Lig'Air a permis aux riverains d'être acteurs de la prévention, d'agir plutôt que subir. Une telle action peut devenir le socle d'un dialogue constructif pour que le ressenti des habitants soit pris en compte et que la mise en place d'actions correctives, si nécessaire, permettent à cette activité en croissance de rester vertueuse à la fois pour le climat et pour la qualité de l'air.

Gaëlle LAHOREAU, Présidente de Lig'Air **ACCOMPAGNER** 

## ODEURS : UN PREMIER JURY DE NEZ

Les substances olfactives n'entrent pas dans le champ des polluants réglementés. Pour autant, la présence récurrente d'odeurs désagréables peut considérablement affecter la qualité de vie et avoir un impact sur la santé psychique. Ce constat est bien acté par la loi sur l'air qui reconnaît comme pollution : « toute substance susceptible de provoquer des nuisances olfactives excessives », mais les actions dans ce domaine sont encore le plus souvent exploratoires, faute d'un cadre réglementaire précis et d'une méthode de mesure normée.

Les besoins sont pourtant potentiellement importants car l'installation de nouvelles activités génère souvent des inquiétudes. Le développement de la méthanisation dans le cadre de la transition énergétique est directement confronté aux craintes des populations vis-à-vis des odeurs.

Dans ce contexte, les enseignements de la première étude odeurs, menée par Lig'Air autour de l'unité de méthanisation Centrale Biogaz de Lugère à Marigny-les-Usages, sont particulièrement intéressants.

#### Des habitants volontaires

À la demande d'Orléans Métropole et de la commune de Marigny-les-Usages, un état des lieux olfactif a été réalisé autour de l'installation avant et après sa mise en fonctionnement.

PENDANT DEUX ANS, LIG'AIR A ASSURÉ LE SUIVI DES POTENTIELLES NUISANCES **OLFACTIVES AVANT ET APRÈS** LA MISE EN FONCTIONNEMENT D'UN MÉTHANISEUR. **UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE EN COLLABORATION AVEC LES** COLLECTIVITÉS. LES CITOYENS ET L'EXPLOITANT INDUSTRIEL. **QUI OUVRE DES PERSPECTIVES** INTÉRESSANTES **POUR ACCOMPAGNER** L'INSTALLATION DE NOUVELLES UNITÉS EN BONNE ENTENTE **AVEC LES RIVERAINS.** 

« Nous nous sommes appuyés sur l'expérience acquise par ATMO Nouvelle-Aquitaine pour proposer de faire cet état des lieux avec l'aide des habitants concernés, en formant un jury de nez », explique Corinne Robin, ingénieure d'études à Lig'Air. Même s'il est possible de mesurer les composés chimiques odorants, la technique instrumentale présente, en effet, plusieurs limites. Elle ne peut tout d'abord pas balayer un spectre aussi large de substances, elle ne peut se faire en continu et enfin, certaines molécules peuvent provoquer un ressenti désagréable à des concentrations en dessous du seuil de mesure. « Le nez humain est un outil de mesure d'une fabuleuse complexité, et surtout, il permet de prendre en compte des aspects subjectifs mais ô combien importants en déterminant si l'odeur est agréable ou désagréable », avance Corinne Robin.







QUALITÉ DE L'AIR EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Fin 2021, un appel à volontaires a donc été lancé auprès des habitants de Marigny-les-Usages et a permis de composer assez facilement un jury de nez de 25 personnes bien réparties sur le territoire et formées à la reconnaissance des odeurs. Pendant une semaine par mois, les volontaires ont enregistré, matin et soir, leur ressenti. À l'aide de l'application Signal'Air (voir encadré ci-dessous), ils ont noté la présence ou non d'odeur, l'ont qualifiée le cas échéant, ont noté son intensité et son acceptabilité. Chacun pouvait aussi faire un enregistrement spontané en dehors de ces observations programmées. Une première phase s'est déroulée en amont du démarrage du méthaniseur de février 2022 à décembre 2022 puis une deuxième phase après sa mise en route de janvier à décembre 2023. Au début de cette deuxième phase, deux visites de l'unité ont été organisées pour permettre au jury d'identifier les odeurs présentes sur le site, l'une en période froide, l'autre en période chaude. Ce fut aussi l'occasion de comprendre le fonctionnement d'un méthaniseur et les raisons de la diversité des odeurs. De multiples intrants sont en effet utilisés, les uns stockés dans un bâtiment fermé. les autres en extérieur.

### Détecter et agir

Au total, ce sont environ 4 000 enregistrements qui ont été traités par Lig'Air, dans le cadre de cette étude. « Le premier constat très positif est la grande implication des bénévoles, leur sérieux et leur rigueur dans cette action citoyenne. Il leur tenait à cœur d'être impliqués directement dans cet état des lieux et de pouvoir faire part de leur ressenti», souligne Corinne Robin. Quant aux résultats, ils montrent que l'absence d'odeur est la situation largement majoritaire. Cependant, le nombre de signalements d'odeur a significativement augmenté entre la première et la deuxième phase. Le profil odorant a également évolué. Avant la mise en route de l'installation, le jury a souvent détecté des odeurs fécales en provenance d'un poulailler, et lors de la deuxième phase, ils ont signalé plus souvent des odeurs de fumier et d'épandage, de déchets verts et de légumes fermentés.

« Le plus grand enseignement de cette étude est l'influence positive sur le dialogue d'un tel suivi qui implique les personnes directement concernées », conclut Corinne Robin. Comprendre l'origine des odeurs et objectiver leur fréquence permet de mieux vivre ces nuisances ponctuelles. Prendre en compte le vécu des personnes, être à l'écoute de leur ressenti et mener les actions correctives, lorsque cela est nécessaire, participent fortement à l'acceptabilité d'une telle installation.



## SIGNAL'AIR : UNE PLATEFORME DE SIGNALEMENT DES ODEURS

#### **COMMENT?**

Signal'Air est une application (via un smartphone ou une page Web) qui permet, après inscription, de signaler une nuisance (odeurs, bruits...) mais aussi désormais la présence de pollens. La localisation est ainsi directement enregistrée et l'utilisateur n'a que trois ou quatre informations simples à saisir. La base de données est anonymisée. Différentes options permettent la diffusion des signalements en privé ou en public.

#### POURQUOI?

Signal'Air peut être utilisée dans le cadre d'une étude et mise à disposition d'un jury sélectionné, formé ou non. Elle peut aussi être proposée à l'ensemble des citoyens d'un territoire comme système d'alerte, en cas d'apparition de nuisances.

#### PAR QUI?

Signal'Air a été initiée par le GIE Syn'AirGIE auquel participent une dizaine d'associations de surveillance de la qualité de l'air, dont Lig'Air.



### MARIGNY-LES-USAGES PRENDRE EN COMPTE LE RESSENTI DES HABITANTS

Philippe Beaumont est maire de Marigny-les-Usages. Dès l'annonce d'un projet de méthaniseur sur sa commune, il s'est inquiété des nuisances olfactives potentielles. La mise en place d'un jury de nez par Lig'Air, composé d'habitants du village, a permis de construire un dialogue objectif et apaisé.



## DANS QUEL CONTEXTE AVEZ-VOUS FAIT APPEL À LIG'AIR ?

Le projet de méthaniseur sur Marigny-les-Usages nous a questionnés dès le début en tant qu'élus. La visite d'un méthaniseur en Alsace, situé en centreville, nous avait plutôt rassurés sur le risque de mauvaises odeurs pour les riverains. Mais dès les premières enquêtes publiques, des habitants se sont montés en association pour s'opposer au projet, notamment par crainte de ces nuisances. L'industriel, futur exploitant du méthaniseur, nous a alors indiqué l'obligation de faire un état des lieux avant et après la mise en route de l'unité. Cependant, beaucoup d'habitants mettaient en doute l'impartialité d'une telle étude.

En commun accord avec Orléans Métropole, partenaire du projet dans le cadre de leur Plan airclimat-énergie (PCAET), nous avons donc choisi de solliciter Lig'Air pour asseoir la légitimité et la crédibilité de ce suivi. Ils nous ont proposé de mettre en place un jury de nez (voir dossier), et les habitants ont été nombreux à se porter volontaires.



#### QUEL BILAN TIREZ-VOUS DE CE SUIVI?

Les participants à ce jury ont vraiment été contents d'être impliqués dans ce suivi, de pouvoir s'exprimer et d'être écoutés. Cette motivation des habitants est le premier résultat positif et cela a permis d'apaiser le débat. C'est une belle expérience collective.

Finalement, le constat est que les nuisances sont ponctuelles et donc assez acceptables dans les conditions normales de fonctionnement. Elles s'expliquent par l'orientation du vent et certaines opérations plus génératrices d'odeur, comme le déchargement des intrants. Le jury de nez nous a aussi permis d'identifier une autre source d'odeur dans le village.

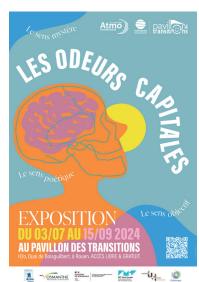
Malheureusement, à la fin de l'étude, les odeurs sont devenues insupportables. Les « nez » ont fait des signalements et les habitants ont commencé à s'exprimer, en parallèle, sur les réseaux sociaux car la situation a perduré. Nous nous sommes alors aperçus que l'exploitant du méthaniseur n'était pas informé directement des signalements du jury. Une fois alerté, il a identifié la source des odeurs et l'a rapidement éliminée. A priori non odorant, un des intrants l'était devenu en raison de l'alternance pluie et soleil cette année. Depuis, la situation est redevenue normale. Cela met en lumière l'importance d'un bon dialogue entre les riverains et les responsables du site.

#### ET À L'AVENIR ?

Cette période a montré qu'une dérive est toujours possible et que le ressenti des habitants doit continuer à être pris en compte et le dialogue favorisé. Des actions correctives sont possibles et doivent être mises en place rapidement, quand cela est nécessaire. C'est la condition pour que la production de biogaz, par ailleurs vertueuse, reste acceptée par tous. L'exploitant va mettre en place un suivi.

### AILLEURS LE LANGAGE DES NEZ®

Depuis 1998, l'association de surveillance de la qualité de l'air ATMO Normandie anime des collectifs citovens formés à la reconnaissance des odeurs en nature et intensité. Cette expérience l'a conduite à développer un référentiel baptisé Le Langage des Nez®, afin qu'un langage collectif puisse être partagé. La description devient plus précise, objective et répétable entre individus. En parallèle, cette initiative a convaincu plusieurs entreprises émettrices de la pertinence de la méthode et les a encouragées à mettre en place des réseaux de Nez interentreprises, d'abord dans la zone industrielle du Havre puis de Port-Jérôme sous la coordination de la CCI Seine Estuaire, et plus récemment en région rouennaise avec France Chimie Normandie. Actuellement, près d'une trentaine d'entreprises et environ 70 Nez salariés font partie de ces réseaux complémentaires aux Nez riverains. L'objectif est de participer à la réduction des nuisances et à l'amélioration du cadre de vie. Pour ses 50 ans, ATMO Normandie propose d'ailleurs, cet été, une exposition intitulée « Les odeurs capitales ».



D'autres études ou initiatives ont cours dans d'autres régions. ATMO Grand Est a, par exemple, choisi d'ouvrir l'application Signal'Air à tous les habitants de sa région, en plus de campagnes ciblées sur certains territoires.

## **Actus**

#### La vie de l'association

**Emplois** 

Florentin Hiault a intégré le pôle inventaire au mois de février. Nous lui souhaitons la bienvenue!

Certification

La certification ISO 9001 de Lig'Air a été reconduite.

#### La pollution

Mesure

- L'ammoniac est désormais mesuré par prélèvements passifs à Orléans (station Gambetta), à la station Tours péri-urbaine et à la station de Verneuil par mesure automatique.
- En février, le capteur de pollens à Bourges a été déplacé sur le toit de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Cher. **Etudes**
- Lig'Air a débuté en janvier les campagnes de mesures de dioxyde d'azote dans le cadre des fiches actions des PPA de Tours et d'Orléans.
- Au début du mois d'avril, Lig'Air a débuté les mesures de benzène, de formaldéhyde et de PM10 aux abords de l'usine Swiss Krono.
- Les données Air-Climat-Energie produites par Lig'Air ont été utilisées par les groupes de travail de la COP Régionale.

#### L'accompagnement des acteurs

- Au mois de mars, Lig'Air est devenue partenaire officielle du Climat Data Hub, programme régional de partage de données environnementales dont l'objectif est de lutter contre le changement climatique.
- Au mois de janvier, Lig'Air a participé à la réunion bilan de la deuxième année du PCAET de Chartres Métropole

#### Les plans et programmes

- Après validation avec l'Etat et les membres du Conseil d'Administration, Lig'Air a présenté son Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air pour la période 2022-2026 en début d'année : www.ligair.fr/media/docutheque/PRSQA2022-2026\_LigAir.pdf.
- Le Plan Régional Santé Environnement 4 (PRSE4) a été adopté.
  Lig'Air est porteur et contributeur de 5 actions de ce nouveau plan:
  https://ligair.fr/media/Documents/PRSE4\_2024-2028.pdf.

#### La communication

Médias

Lig'Air a été interviewé par La République du Centre ; La République du Centre Ouest 41 ; Radio Zef à Blois au sujet d'INTERqual'Air ; le Lycée Jéhan de Beauce à Chartres au sujet de la pollution atmosphérique ; La Nouvelle République du Centre-Ouest au sujet du PPA de Tours et par l'Agence Régionale de Santé pour sa Lettre Pro au sujet des missions de Lig'Air et de la surveillance des pollens.

**Formation** 

• En avril, Lig'Air a formé les agents de la CPAM de l'Indre aux enjeux de la qualité de l'air.

Animation et actions de sensibilisation

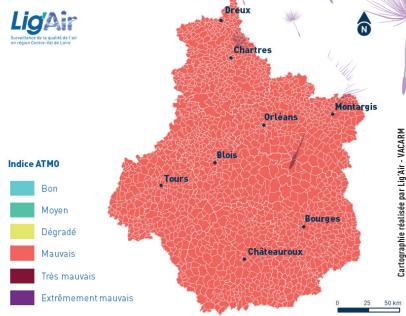
Lig'Air a mené des conférences sur la qualité de l'air à l'Université du Temps Libre de Gien ; au collège Montjoie à Saran, au lycée Grandmont de Tours ; au lycée Sylvia Monfort et à l'association Cigales et Grillons. En avril, Lig'Air a participé à l'inauguration du lancement du PRSE4. Communication numérique

Un bilan annuel de la qualité de l'air est disponible pour chaque département de la région Centre-Val de Loire sur la plateforme INTERqual'Air développée par Lig'Air: <a href="https://interqualair.ligair.fr/web-atlas.">https://interqualair.ligair.fr/web-atlas.</a>

#### L'accompagnement des acteurs

Rapport « Mesure des Particules en suspension, des BTEX et des métaux lourds à Engenville (45) en 2023 » : <a href="https://www.ligair.fr/media/Documents/Rapport\_Sidesup\_Engenville\_2023.pdf">www.ligair.fr/media/Documents/Rapport\_Sidesup\_Engenville\_2023.pdf</a>.





L'indice de la qualité de l'air a été globalement « Moyen » pendant ces quatre premiers mois de l'année 2024. L'indice maximal observé sur cette période en région Centre-Val de Loire est l'indice « Mauvais ». Durant cette période, les indices « Mauvais » ont été fixés majoritairement par les particules fines (principalement émises par le chauffage résidentiel, les activités industrielles et agricoles). L'épisode de pollution qui a touché le département du Loiret le 15 janvier était d'ailleurs dû aux PM10.

#### RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE L'INDICE ATMO POUR CHAQUE DÉPARTEMENT DE LA RÉGION CENTRE- VAL DE LOIRE (JANV. - AVR. 2023)



	Bon	Moyen	Dégradé	Mauvais	Très mauvais	Extrêmement mauvais
Loiret	1,2	90,2	5,4	3,2	0,0	0,0
Loir-et-Cher	0,4	91,4	6,3	1,8	0,0	0,0
Indre-et-Loire	0,2	91,2	6,3	2,2	0,0	0,0
Indre	0,4	92,3	3,8	3,5	0,0	0,0
Eure-et-Loir	0,2	92,4	4,5	2,9	0,0	0,0
Cher	1,2	91,5	4,3	3,0	0,0	0,0

#### LES ÉPISODES DE POLLUTION

Nombre de jours de dépassement : 1	Niveau dépassé : Seuil information et recommandation		
Polluant concerné	PM <sub>10</sub>		
Jour(s) concerné(s)	15 janvier		
Département(s) concerné(s)	Loiret (45)		





